

## Compte-rendu de la réunion du 26 Juin 2008

**Présents :** Philippe GUERDER, Adjoint Responsable, Jean-Paul MUSSOT, Rapporteur, Patricia CLERC, Serge MELIERES, Jacques BRULPORT, Nathalie MAILLOT-MARCELIN, Michel PAUMIER, Jean-Luc PILOD

**Excusés :** Claude URBAIN, Emile DROZ-VINCENT

**Participaient également :** Yves GUYEN, Maire; Ghislaine BULLE, Secrétaire de Mairie

Les sous-commissions ont travaillé sur les différentes thématiques retenues par la Commission, à l'occasion de sa première séance de mai, et exposent aujourd'hui leurs réflexions et propositions.

### Point et suites à donner aux contrats souscrits par la Commune (cf. note S. MELIERES)

Contrats et conventions en cours ont donc été recensés et analysés. Un travail important a été réalisé à ce titre, en particulier pour que tous les documents utiles soient à disposition en Mairie.

Constat est globalement fait de l'hétérogénéité des contrats, dont certains arrivent à échéance rapidement, et de coûts non négligeables.

Tout en recherchant les garanties nécessaires en termes de sérieux, technicité et réponse adaptée aux besoins de la Commune, des préconisations sont formulées pour prétendre à certaines améliorations, parmi lesquelles :

- Harmoniser tous les contrats à date fixe, c'est-à-dire revoir chaque prestataire, définir une durée intermédiaire précaire, jusqu'à une date choisie, et ensuite procéder à la signature d'un nouveau contrat
- Approfondir spécifiquement les contrats d'assurance dans le meilleur intérêt de la Commune : ils sont aujourd'hui concentrés, toutes garanties confondues, auprès d'un seul prestataire, sans remise en concurrence périodique et pour un montant global significatif.

### Information/Sensibilisation des Elus (cf. note NMM/JPM)

Une note de cadrage est proposée à la Commission.

Objectifs :

- Compréhension et appropriation du cycle de gestion de la Commune
- Définition et mise en œuvre d'un mode de fonctionnement/gouvernance entre les différents organes de la Commune

L'Association des Maires du Doubs ne proposant de formations finances/gestion aux (nouveaux) élus locaux qu'à partir de début 2009, il est proposé de faire en sorte de déployer quand même ce projet important dès le second semestre 2008 dans la Commune.

Un effort tout particulier sera à consentir pour le vulgariser et le rendre le plus accessible possible.

Participant à cet objectif, une action « hors cadre » de la Mairie et des réunions officielles serait la bienvenue.

Sans doute convient-il de s'orienter vers une animation interne => P. GUERDER, JP. MUSSOT, C. URBAIN et N. MAILLOT-MARCELIN s'y consacreront.

### **Suivi budgétaire / ventilation des comptes par destination**

P. GUERDER propose une première synthèse de propositions, au regard des différentes contributions reçues.

Différents principes de base sont partagés :

- séparer les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'investissement
- donner une importance particulière à l'analyse des dépenses pour obtenir un certain niveau de résultat par activité
- continuer de suivre les investissements par projet (avec possibilité de les rattacher ensuite à une activité)
- bien prendre en compte le niveau global de coût annuel, pour ne pas se disperser
- après débat, proposition de ventilation selon activités suivantes :
  - o Gendarmerie
  - o Affaires scolaires et périscolaires (avec regroupement Maternelle, Primaire et Périscolaire)
  - o Voirie, Eclairage Public
  - o Développement Durable et Cadre de Vie
  - o Jeunesse
  - o Sports, Loisirs, Culture
  - o Social (dont CCAS)
  - o Démocratie Locale (Fonctionnement de la Mairie, Vacations Elus, Communication,...)
  - o Divers (autres dépenses susceptibles d'être ventilées seulement en fin d'exercice)

NB : une fois ces sections entérinées, il conviendra d'identifier précisément leur contenu.

### **Procédures d'achats**

A revoir ultérieurement, d'autres priorités s'étant imposées, dans la dernière période, aux membres de la sous-commission concernée.

### **Partage d'expérience**

Le Maire, accompagné de G. BULLE, a rencontré récemment son homologue de Miserey. Des informations intéressantes ont été tirées en termes de suivi dynamique et rapproché de la trésorerie communale. Ces éléments seront analysés pour toutes transpositions utiles à Ecole-Valentin.

**Perspectives : Les différentes propositions ainsi formulées par la Commission Finances-Economie seront soumises aux instances décisionnelles de la Commune pour avis et instruction quant aux suites à donner.**